

À LA RENTRÉE 2014, 275 écoles doctorales accréditées accueillent 75 600 doctorants, soit une baisse des effectifs de 6 % en quatre ans. La baisse la plus importante (- 9 %) concerne les sciences humaines et sociales, qui accueillent près de 50 % des inscrits. 35 % des doctorants sont inscrits en sciences et leurs interactions (en baisse de 3 %) et 16 % en sciences du vivant (en baisse de 3 %) (1).

Une diminution progressive de la durée des doctorats contribue au repli du nombre d'inscrits : en 2014, 41 % des doctorants ont effectué leur thèse en moins de quarante mois contre 35 % en 2010. Toutefois, ce repli tient aussi à une baisse de l'attractivité du doctorat. Le nombre d'inscrits en première année accuse en effet une baisse assez nette en 4 ans (- 10 %), pour s'établir à 17 300 à la rentrée 2014.

La quasi-totalité des disciplines enregistre une diminution des inscrits en première année. Les sciences humaines et sociales, qui accueillent 43 % des doctorants de première année, enregistrent une diminution de 15 %. Il s'agit d'une baisse de 8 % pour les sciences et leurs interactions, regroupant 39 % des inscrits en première année de doctorat : la baisse est de 17 % pour les mathématiques, elle est de 8 % pour la chimie et les sciences et technologies de l'information et de la communication, et de 5 % pour les sciences pour l'ingénieur, les sciences de la terre et de l'Univers, et la physique. En sciences du vivant, en baisse de 1 % pour 18 % des inscrits en première année, les évolutions sont également contrastées : les effectifs de première année baissent de 11 % pour les sciences agronomiques et écologiques, tandis qu'ils augmentent de 1 % pour la biologie, la médecine et la santé.

Les femmes, qui constituent 45 % des effectifs de doctorants de première année, sont majoritaires en sciences du vivant (57 % des effectifs) et en sciences humaines et humanités (54 %). Elles ne représentent en revanche que 30 % des effectifs en sciences et leurs interactions (2).

Parmi les doctorants en première année dont la situation financière est connue, 69 % bénéficient d'un financement pour leur doctorat. L'accès aux financements est meilleur en sciences et leurs interactions : 96 % des inscrits en première année de doctorat sont financés pour leur doctorat. En sciences du vivant, les taux d'accès aux financements sont également élevés : 82 % en biologie, médecine et santé, 92 % en agronomie et écologie. En revanche, en sciences humaines et sociales, seulement 38 % des doctorants ont accès à un financement pour leur doctorat, et dans ces disciplines 29 % sont salariés (3).

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Enquête sur les écoles doctorales menée par le MENESR.

ÉCOLES DOCTORALES - Elles sont définies, depuis 2001, comme un regroupement, autour d'un projet commun de formation, d'unités de recherche dont la qualité est reconnue à la suite d'une évaluation nationale (article L. 612-7 du code de l'éducation et arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale). Plusieurs établissements d'enseignement supérieur, dont au moins un établissement public, peuvent faire l'objet d'une accréditation conjointe, la responsabilité administrative de l'école doctorale étant assurée par un établissement public, support de l'école doctorale.

CHAMP DISCIPLINAIRE - Le mode d'accréditation des écoles doctorales repose sur un principe d'accréditation par grand champ disciplinaire.

Le référentiel d'accréditation des écoles doctorales, dérivé du référentiel de labellisation des laboratoires de recherche reconnus par le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, est décliné en dix champs disciplinaires :

- sciences et leurs interactions : mathématiques et leurs interactions ; physique ; sciences de la terre et de l'Univers, espace ; chimie ; sciences pour l'ingénieur ; sciences et technologies de l'information et de la communication ;
- sciences du vivant : biologie, médecine et santé ; sciences agronomiques et écologiques ;
- sciences humaines et sociales : sciences humaines et humanités ; sciences de la société.

AVERTISSEMENT

Les données présentées ici couvrent l'ensemble des écoles doctorales, ce qui explique la différence avec celles des pages 6.4 et 8.21 qui ne concernent que celles rattachées aux universités.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* (ESR) : 16.01 ; 15.02 ; 15.01 ; 14,04 ; 13.08 ; 13.03 ; 13.01.

- *L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France*, n° 9, MENESR-SIES, juin 2016.

- *L'état de l'enseignement scientifique en France*, MENESR-SIES, décembre 2014.

Site : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes/

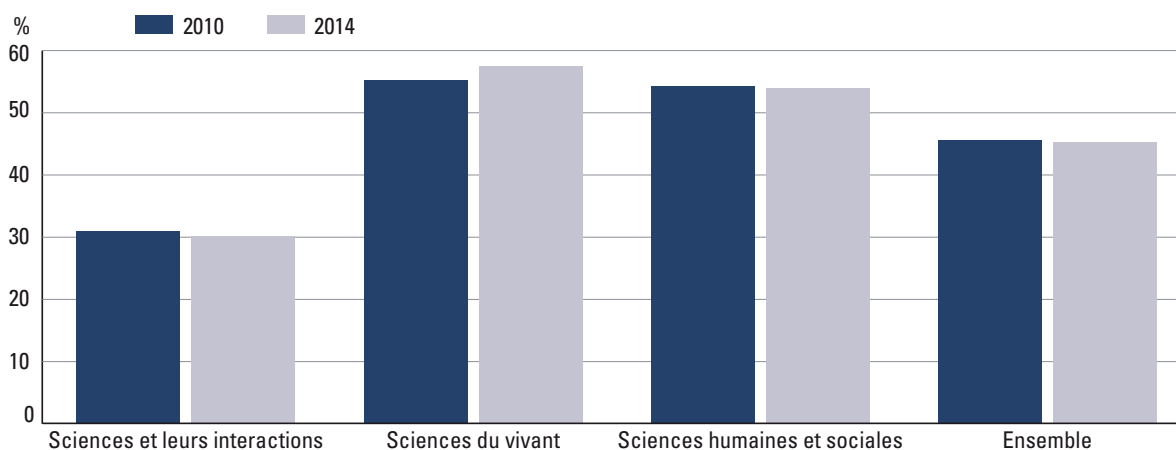
1 Effectifs de doctorants, de primo-inscrits et de docteurs diplômés

	Doctorants		Inscrits en 1 ^{re} année de doctorat		Docteurs diplômés dans l'année	
	2010	2014	2010	2014	2010	2014
Sciences et leurs interactions	27 136	26 200	7 313	6 756	5 977	6 463
Mathématiques et leurs interactions	2 620	2 283	731	604	512	534
Physique	3 493	3 442	990	937	830	810
Sciences de la terre et de l'Univers, espace	2 330	2 320	609	574	490	593
Chimie	4 620	4 421	1 306	1 182	1 123	1 208
Sciences pour l'ingénieur	6 410	6 576	1 703	1 636	1 331	1 614
Sciences et technologies de l'information et de la communication	7 663	7 158	1 974	1 823	1 691	1 704
Sciences du vivant	12 273	11 949	3 160	3 121	2 857	2 838
Biologie, médecine et santé	10 166	10 079	2 628	2 647	2 388	2 320
Sciences agronomiques et écologiques	2 107	1 870	532	474	469	518
Sciences humaines et sociales	40 948	37 457	8 709	7 385	4 924	5 065
Sciences humaines et humanités	26 384	22 447	5 527	4 439	3 102	3 026
Sciences de la société	14 564	15 010	3 182	2 946	1 822	2 039
Ensemble	80 357	75 606	19 182	17 262	13 758	14 366

► **Champ** : France entière, y compris DOM et TOM.

Note : la répartition des doctorants est effectuée en fonction de la discipline de la thèse, qui peut être différente de la discipline principale de l'école doctorale. Les effectifs sont comptés sur l'année universitaire pour les inscriptions en doctorat (1^{re} année ou suivante) et en année civile pour l'obtention du diplôme de docteur.

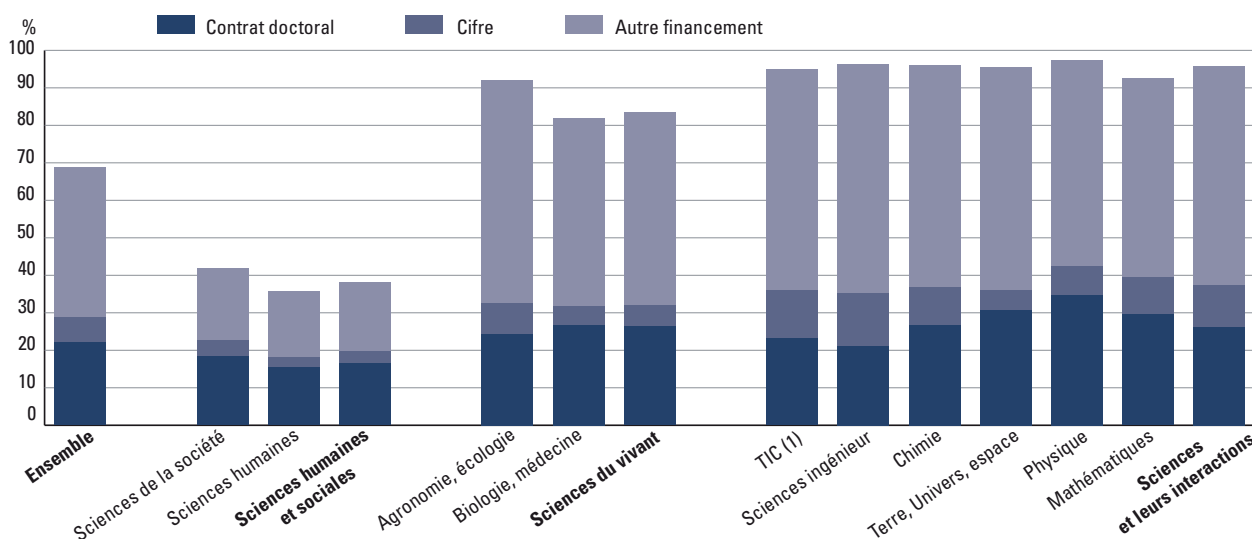
2 Proportion de femmes parmi les doctorants en première année de thèse selon la discipline



► **Champ** : France entière y compris DOM et TOM.

Note : voir ci-dessus tableau 1.

3 Proportion d'inscrits en première année de doctorat ayant obtenu un financement pour leur thèse en 2014



► **Champ** : France entière y compris DOM et TOM.

1. Technologies de l'information et de la communication.

Note : voir ci-dessus tableau 1.